

**Bruxelles, le 11 novembre 2022
(OR. en)**

14523/22

**JUR 700
COUR 36
INST 405**

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents (2^e partie)/Conseil
Objet: Projet de modifications du règlement de procédure du Tribunal
– Approbation par le Conseil

1. Par lettre du 20 septembre 2022, le président du Tribunal de l'Union européenne a transmis un projet de modifications du règlement de procédure du Tribunal pour approbation au Conseil conformément à l'article 254, cinquième alinéa, du TFUE (document ST 12697/22).
2. Le groupe "Cour de justice" a examiné le projet de modifications lors de sa réunion du 7 octobre 2022.

3. À la suite de cette réunion, le Tribunal a présenté un projet révisé du nouvel article 71 *bis* de son règlement de procédure (document ST 14226/22), qui a été diffusé aux délégations. Aucune autre observation n'a été reçue.
 4. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander au Conseil d'approuver, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, le projet de modifications du règlement de procédure du Tribunal, tel qu'il figure dans le document ST 12697/22, et, en ce qui concerne l'article 71 *bis*, dans le document ST 14226/2022¹.
-

¹ Après l'approbation par le Conseil, le Tribunal adoptera le règlement de procédure modifié conformément à l'article 254, cinquième alinéa, du TFUE et le fera publier au Journal officiel.